

Syndicat des Sophrologues Professionnels

24 rue Louis Blanc - 75010 PARIS

☎ 06.76.03.06.96

www.syndicat-sophrologues.fr

Mutuelles et Sophrologie (synthèse)

La prévention santé :

Les Caisses de Mutuelles s'engagent dans une politique de prévention santé : un individu sain, qui "se prend en charge", prend soin de lui et de sa santé, est un individu moins sujet aux maladies.

La Sophrologie est une approche humaniste proposant aux personnes une "éducation à la santé" afin de mieux s'adapter aux nouvelles conditions de vie.

La "participation" aux séances de Sophrologie :

De plus en plus de Mutuelles sensibles à la prévention, proposent des participations forfaitaires sur les séances de Sophrologie, comme pour d'autres disciplines telles : psychologue, diététicien, étio-pathe, ostéopathe, sevrage tabagique, ...

Les Sophrologues sont attentifs à parler de "participation" plutôt que de "prise en charge". En effet, la "prise en charge" implique une attitude passive ou une dépendance alors que le travail en Sophrologie préconise une attitude active visant à l'autonomie.

Les Caisses de Mutuelles complémentaires proposant une participation à des séances de sophrologie et connues du SSP à ce jour sont :

- CCMO
- RADIANCE
- MFIF
- Mutuelle Existence
- La Mutuelle dijonnaise (séance gratuite aux adhérents)
- La vie verte
- AON
- La mutuelle Via santé / Mic Limousin
- EOVI MUTUELLES PRESENCE en 2012 (à confirmer)
- La MPCL - Mutuelle des fonctionnaires territoriaux.

Garanties de sérieux et de professionnalisme du Sophrologue Praticien :

La Sophrologie est un métier à part entière, exercé par des Sophrologues Praticiens diplômés.

Les praticiens sont tenus de respecter le code professionnel.

L'adhésion à un Syndicat de Sophrologues Professionnels marque cet engagement et garantit : une formation complète, une expérience professionnelle, un statut, une reconnaissance, un respect du code professionnel (déontologie et éthique).

La Commission Mutuelles du SSP :

La commission Mutuelles poursuit son travail de contacts et d'information auprès des groupes de Mutuelles en diverses régions (Rhône Alpes, Bourgogne, Languedoc Roussillon, PACA, Région parisienne).

C'est en effet une meilleure connaissance de notre activité qui permet aux décideurs de s'engager plus loin sur la voie de la prévention santé.

Cette information nous semble capitale et vise à clarifier plusieurs points :

- la pratique de la Sophrologie : objectifs, cadre et principes de la méthode
- l'axe de la prévention santé dans lequel s'inscrit cette démarche.
- les praticiens : garanties de sérieux et de professionnalisme

Notre Syndicat n'a pas pour mission d'inciter les Mutuelles à la mise en place d'une "participation", mais il est désireux de remplir son rôle informatif envers ses différents partenaires.

Les Sophrologues restent garants d'une démarche d'autonomie envers leurs clients.

L'information aux clients :

Les Sophrologues Praticiens informent leurs clients par un affichage en salle d'attente

*De plus en plus de Mutuelles ou Complémentaires santé
concernées par la Prévention*

*Et proposent une participation aux séances de Sophrologie,
renseignez vous auprès de votre Mutuelle.*

Faites le savoir à votre Sophrologue

une facture détaillée vous sera alors remise

Il est conseillé aux clients de se renseigner eux-mêmes auprès de leur caisse complémentaire pour connaître l'éventuelle participation proposée.

Actions, réflexions, renseignements et projets :

Le SSP est à votre disposition pour :

- vous donner tous renseignements au sujet de la Sophrologie, des Professionnels Sophrologues adhérents, de la déontologie
- programmer un rendez-vous pour une rencontre avec les responsables
- participer à une réflexion sur le sujet.
- participer dans le cadre des Assemblées générales annuelles à participer à la promotion de l'approche prévention santé ou autres.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site du Syndicat des Sophrologues Professionnels - SSP :

www.syndicat-sophrologues.fr

Vos contacts :

Marianne NYS - Responsable Commission Mutuelles au sein du SSP et sophrologue en Bourgogne

☎ 06.12 46 23 69 nys.marianne.sophro@free.fr

Christelle Cyktor - Sophrologue à Nîmes - membre du SSP – christelle.cyktor@hotmail.fr